

Publié du 09/10/2024 au 27/11/2024
sur le site internet de la
Commune de Joué-sur-Erdre

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et foncières

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
SARL SOLUTION TECHNIQUE CAOUTCHOUC (STC) à Joué sur Erdre**

Par arrêté préfectoral n° 2024/ICPE/306 en date du 9 septembre 2024 une enquête publique est ouverte à la mairie de Joué sur Erdre, du **mercredi 23 octobre 2024 à 9h au mercredi 27 novembre 2024 inclus à 12h** portant sur la demande présentée par la SARL STC relatif au développement des activités de valorisation de déchets de caoutchouc sur le site qu'elle exploite à Joué sur Erdre, 135 rue des Vallons d'Erdre.

Cet établissement est soumis à autorisation sous la rubrique n° 2791-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Monsieur Yves PENVERNE, ingénieur en chef territorial, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur René PRAT en qualité de suppléant.

Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et de recevoir en mairie de Joué sur Erdre, les observations du public aux dates et heures ci-après :

—mercredi 23 octobre 2024	de 09H00 à 12H00
—mardi 5 novembre 2024	de 09H00 à 12H00
— vendredi 15 novembre 2024	de 14H00 à 17H00
— samedi 23 novembre 2024	de 09H00 à 12H00
— mercredi 27 novembre 2024	de 09H00 à 12H00

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier « papier » d'enquête publique et du dossier numérique sur un poste informatique, en mairie de Joué sur Erdre aux jours et heures d'ouverture des services au public et selon les modalités d'accueil du public en vigueur. La consultation du dossier d'enquête publique est également possible directement sur la plate-forme numérique accessible ici : <https://www.registre-numerique.fr/dae-valorisation-dechets-caoutchouc> ou depuis le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique : www.loire-atlantique.gouv.fr.

Le dossier comporte une étude d'impact du projet, ainsi que les avis obligatoires notamment l'avis de l'autorité environnementale.

Pendant le temps strict de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre « papier », déposé en mairie de Joué sur Erdre.

Celles-ci pourront également être adressées, par voie postale, au commissaire enquêteur à la mairie de Joué sur Erdre (87 rue du Bocage – 44440 JOUE SUR ERDRE).

Elles peuvent être déposées sur le registre dématérialisé mis en place à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/dae-valorisation-dechets-caoutchouc> accessible également depuis le site internet de la préfecture de Loire-Atlantique (www.loire-atlantique.gouv.fr) ou par voie dématérialisée dès l'ouverture de l'enquête à l'adresse suivante : dae-valorisation-dechets-caoutchouc@mail.registre-numerique.fr. La taille des pièces jointes ne pourra excéder 3 Mo. Seuls les courriels reçus pendant la stricte période de l'enquête seront pris en compte et mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture de la Loire-Atlantique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de Joué sur Erdre pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet peut être demandée auprès de la SARL STC 135 rue des Vallons d'Erdre 44 440 JOUE SUR ERDRE.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté d'autorisation délivré par le préfet de Loire-Atlantique assorti de prescriptions d'exploitation, ou un refus.